

*Sommes mis hors d'état de les rembourser, à quoi contribué encore l'hipothèque du fonds d'amortissement, sans parler du déchet & de l'inconsistance du crédit public. Ces circonstances réunies nous font envisager notre situation comme obscure, dangereuse, & telle qu'on se garderoit bien de la faire connaître pour telle, si elle étoit ignorée soit au dedans, soit au dehors du Royaume; situation, qui, à notre avis, devoit fixer notre attention principale sur ce qui regarde le dedans, & nous porter à ne point précipiter la ruine de notre Patrie, laquelle n'en paroît menacée que de trop près. Nous aurions plus de sujet d'espérer, qu'en employant à propos nos forces navales, & secourant les Puissances du Continent, intéressées le plus immédiatement à la guerre, évitant l'épargne également comme la profusion, & n'ayant pour but que de nous opposer aux desseins de la France, nous pourrions recouvrer le respect que notre Nation doit attendre des Puissances étrangères, si elle se sert de sa prudence; & si elle fait un usage convenable de ses forces naturelles, qui seules peuvent servir de fondement & de soutien à la paix. Nous pourrions du moins avoir quelque relâche des soins que nous prenons pour d'autres, & travailler efficacement à notre propre bonheur, au lieu que les mesures présentes, comme nous le pensons, ne tendent qu'à avancer la calamité de la Nation, à causer des banqueroutes & à introduire le Gouvernement Militaire.*

IX. Notre devoir envers Dieu & notre Patrie nous engage, dans une telle situation, à remplir plus particulièrement l'obligation à laquelle nous sommes engagés tant à l'égard de l'un, que par rapport à l'autre; établis, comme nous le sommes, par la Constitution de l'Etat, Gardiens du peuple & Conseillers de la Couronne, chargés de veiller,

de